

### CONSTAT /JOIES/DIFFICULTES/ATTENTES

- Dans les actes des Apôtres, la présence de l'Esprit Saint **devance** tout le monde. Il est important de se mettre en « condition » pour discerner : partager la parole de Dieu et invoquer l'Esprit Saint, puis s'écouter / une écoute vraie et mutuelle pour permettre l'échange, le discernement puis la décision. Le discernement implique d'être ensemble et invite à la relecture. La correction fraternelle peut aussi y participer.
- Le peuple de Dieu ne décide pas beaucoup dans nos paroisses ou on n'en a pas la connaissance. On reçoit beaucoup de la hiérarchie et pourtant « Ce qui se décide ensemble s'applique facilement »
- Les services paroissiaux ne peuvent fonctionner que s'il y a une vie d'équipe ; ce qui permet d'échanger, partager. Il est nécessaire qu'il y ait **un responsable nommé**, qui va donner l'impulsion, l'esprit dans l'équipe et permettre les discernements et décisions d'équipe.
- Une difficulté due à la fracture numérique : Ce n'est pas au paroissien ou à une personne extérieure d'aller vers la source d'information, mais à la paroisse à aller vers eux et privilégier la rencontre.
- Quelles suites ont été données à des discernements et décisions prises antérieurement telles que les décisions prises lors de Diaconat 2013 ?

### PROPOSITIONS/PETITS PAS POUR AVANCER

- **Se former à la véritable écoute et institutionaliser un temps d'écoute régulier en paroisse** : rdv cadré avec supports, thèmes préparés, prière Ou lieu d'écoute à créer ?
- **Pour le discernement individuel tel que s'engager** dans un service d'église, nécessité pour la personne de découvrir, connaître ce service, en connaître les bénévoles en amont afin de bien discerner.
- Pour discerner **ensemble, en paroisse**, nous sommes invités à entrer dans une **démarche permanente de formation** : s'appuyer sur les textes d'église, les connaître et revenir aux textes fondamentaux (ex : méconnaissance de la doctrine sociale de l'église)

- **Paroles et pouvoirs doivent être mieux partagés au sein de la paroisse et/ou mieux identifiés :**
  - Se référer aux responsables de chaque mouvement/service. Le responsable du service a une mission précise, définie et dans le temps, identifiable sur les supports paroissiaux.
  - Faciliter une communication descendante et remontante : ex : sondages/communications
  - Mieux connaître le fonctionnement des organes CP et EAP pour mieux connaître les discernements et décisions prises. Ex : Favoriser « poser une question » et le retour des décisions prises.
  - Proposer à nos prêtres l'aide de laïcs pour compléter leurs talents (ex : formations assurées par laïcs)
  
- **Partager, prier :**
  - Favoriser la prière commune pour un sujet d'actualité (à travers l'homélie, le lien, les PU)
  - Favoriser les témoignages des mouvements (ex-témoignage du secours catho en fin de messe...)
  
- **Avec la future église** et la nouvelle configuration de la paroisse : Créer des « commissions » de réflexions, de discernements pour préparer le changement, s'appuyer sur les 1ères réflexions écrites à l'origine du projet (archives).